



Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 7 Numéro 6

Le 24 février 2005

Thérèse Martin, agente d'information

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Plusieurs documents importants concernant principalement les services éducatifs ont été adoptés par le Conseil des commissaires lors de la séance ordinaire tenue le 24 janvier dernier, à l'école Le Mistral.

Après consultation, le Conseil a résolu d'adopter les « *Critères d'inscription des élèves en formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2005-2006* ». Le document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle. Également de retour de consultation, le document *Répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année 2005-2006* a été adopté.

Par ailleurs, le Conseil soumet à la consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis la liste des disciplines 2005-2006 – secteur des jeunes. En formation professionnelle, la liste des sous-spécialités 2005-2006 a été adoptée pour fins de consultation. Le retour est attendu au plus tard le 9 mars 2005. Dans le secteur de l'éducation des adultes, le Conseil a adopté la liste des spécialités 2005-2006 de la formation générale, également pour fins de consultation. Finalement, les commissaires ont adopté des modifications concernant la répartition des services éducatifs entre les centres 2005-2006. Le document a été déposé au bureau du Secrétariat général.

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil a adopté le *Programme d'accès à l'égalité à l'emploi*, attendu les obligations de la Loi et à la suite d'une analyse et d'une consultation. Le Conseil des commissaires a par ailleurs résolu d'adopter pour consultation la *Politique sur le harcèlement en milieu de travail*, suivant les modifications apportées au Code du travail et l'obligation pour la Commission scolaire de se doter d'une telle politique.

Attendu la modification apportée aux critères d'évaluation 2004-2005 des besoins d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments dans le cadre du budget d'investissement pour

l'année 2005-2006, le Conseil a résolu d'adopter les critères d'évaluation définis dans le document « *Projets d'amélioration, de modification et de transformation des bâtiments – Critères de sélection des priorités pour l'année 2005-2006* ». Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général. Le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2005-2006 à 2007-2008* a également été adopté.

Un autre document important a été adopté par le Conseil et est disponible au Secrétariat général, le *Rapport annuel pour l'année scolaire 2003-2004* de la Commission scolaire des Phares.

La Commission scolaire a souligné de façon toute spéciale la Semaine des étudiantes et des étudiants, du 5 au 13 février, la Semaine des enseignantes et des enseignants, du 6 au 12 février, et la Semaine des professionnelles et des professionnels, du 21 au 25 février.

Dans le dossier de la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, le Conseil a demandé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec d'inscrire cette ferme-école comme entreprise agricole et de mandater M. Benoît Desjardins, directeur du Centre, comme personne responsable à la Commission scolaire des Phares pour signer tous les documents pertinents. Il a également été résolu de mandater M. Benoît Desjardins comme responsable du Plan agroenvironnemental de fertilisation, du Bilan phosphore, du Plan d'accompagnement agroenvironnemental et de tout document et suivi nécessaire auprès du ministère de l'Environnement du Québec.

Dans le cadre du projet Inforoute du Bas-Saint-Laurent, le Conseil demande au ministère de l'Éducation d'autoriser la Commission scolaire des Phares à contracter un emprunt de 636 000 \$. Cet emprunt sera remboursé à même la subvention de base à l'investissement et les intérêts seront à la

charge de la Commission scolaire. Cette décision tient compte de l'autorisation du ministère de l'Éducation d'accorder à la Commission scolaire une subvention de 1 271 000 \$ dans le cadre du projet de l'Inforoute du Bas-Saint-Laurent évalué à 1 907 000 \$, de l'obligation de la Commission scolaire des Phares d'assumer l'écart entre la subvention du ministère et le coût estimé du projet, soit un montant de 636 000 \$. Il y a lieu, pour la Commission scolaire, de répartir sa contribution au projet sur une période de cinq ans.

Le Conseil des commissaires a offert ses plus sincères condoléances à la vice-présidente, M^{me} Pauline Michaud, ainsi qu'aux membres de sa famille, à la suite du décès de sa mère, M^{me} Jeanne Lavoie Canuel.

M. Réginald Simard a été nommé, par intérim, au poste de directeur de l'école Saint-Jean, pour une période n'excédant pas le 30 juin 2005. À l'école Paul-Hubert, M. Régis Belzile a été nommé, également par intérim, au poste de directeur adjoint, jusqu'au retour au travail de la titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2005.

Des félicitations et des remerciements bien mérités!

Dans le cadre de la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant, de la Semaine des enseignantes et enseignants et de la Semaine du personnel professionnel, le président de la Commission scolaire, M. Raymond Tudeau, et le directeur

général, M. Paul Labrecque, ont diffusé des messages de remerciements et de félicitations dans les journaux locaux. Nous les reproduisons ici avec plaisir.

Semaine de l'étudiante et de l'étudiant « *Vous êtes notre avenir* »

La 17^e édition de la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant s'est déroulée du 5 au 13 février 2005. Dans nos établissements scolaires, c'est le moment privilégié de rendre hommage à toutes les étudiantes et étudiants qui, par leur dynamisme et leur créativité contribuent à l'animation et au développement de notre communauté. La Semaine de l'étudiante et de l'étudiant permet aussi à la population de découvrir ou de mieux connaître les réalisations des jeunes et

des élèves adultes, leurs projets et leur vécu au quotidien. À la Commission scolaire des Phares, l'élève est au cœur de toutes les décisions. Cette semaine particulière est l'occasion d'assurer à tous nos élèves que tout est mis en œuvre pour favoriser leur réussite et leur épanouissement personnel et de leur dire « *Vous êtes importants pour nous, vous êtes nos espoirs et notre avenir* ».

Merci à tous les enseignants et enseignantes!

Durant la Semaine des enseignantes et des enseignants, (du 6 au 12 février 2005), la Commission scolaire des Phares tient à dire merci à tous ces artisans et artisanes de l'éducation qui contribuent directement à édifier la société de demain. En travaillant auprès des jeunes et des élèves adultes, les enseignantes et enseignants axent tous leurs efforts vers leur réussite afin qu'ils deviennent des travailleuses et travailleurs compétents et des citoyennes et citoyens

responsables. S'adaptant aux changements fréquents et aux nouvelles approches en éducation, les enseignantes et enseignants font preuve de souplesse, de polyvalence, d'esprit d'équipe et relèvent quotidiennement de nouveaux défis. Nous tenons à leur rendre hommage pour leur engagement, leur dévouement et souligner l'importance de leur travail pour l'avenir des élèves et de la société tout entière.

Semaine des professionnelles et professionnels

Une importante contribution à la réussite

Dans le cadre de la Semaine des professionnelles et professionnels qui se déroule du 21 au 25 février 2005, la Commission scolaire des Phares tient

à exprimer toute sa reconnaissance à l'endroit des femmes et des hommes qui contribuent chaque jour à l'atteinte des objectifs tant au plan de la gestion

que de l'intervention auprès des élèves. À la Commission scolaire des Phares, les professionnelles et professionnels assument diverses fonctions : conseillère ou conseiller pédagogique, psychoéducatrice ou psychoéducateur, psychologue, orthophoniste, conseillère ou conseiller en formation scolaire, conseillère ou conseiller d'orientation, animatrice ou animateur de vie spirituelle et

d'engagement communautaire, animatrice ou animateur de vie étudiante, bibliothécaire, agente ou agent de gestion financière, agente ou agent d'information, analyste informatique. La Semaine des professionnelles et professionnels est une occasion privilégiée de souligner la qualité de leur travail, de leur engagement et leur importante contribution à la promotion de l'éducation.

Signature officielle pour la construction de l'atelier de mécanique agricole

La construction d'un atelier de mécanique agricole pour le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis débutera en mars. Dans le cadre d'un projet global de 3,6 millions de dollars, la Commission scolaire des Phares accordait récemment le contrat de construction de l'atelier à *Entreprise Bon Conseil* pour un montant de 3,1 millions.

Le bâtiment de 1 450 mètres carrés sera édifié à Saint-Joseph-de-Lepage, sur une ferme-école qui a été acquise par la Commission scolaire grâce à la collaboration de la municipalité. Cette ferme-école permettra aux élèves inscrits aux programmes de Mécanique agricole, Production de bovins de boucherie, Production laitière et Production horticole d'acquérir une formation et une expérience concrètes, « *sur le terrain* ».

La ferme-école ouvrira une foule de possibilités au Centre de formation, dont l'utilisation d'une étable bien équipée et de serres en production horticole. « *Elle permettra aux élèves d'appliquer concrètement les notions acquises en classe. Ils seront ensuite bien préparés à relever les défis reliés au domaine*

de l'agriculture », explique le directeur du Centre, Benoît Desjardins. De plus, par le biais d'une entente avec le Cégep de Matane, des élèves du DEC en gestion des entreprises agricoles pourraient aussi utiliser ces équipements.

À la Commission scolaire des Phares, le directeur des services des ressources matérielles, Carl Ruest, précise que l'atelier de mécanique agricole sera livré pour la rentrée scolaire 2005. « *En plus de l'atelier où s'effectuera la réparation de la machinerie agricole, le projet comprend aussi des classes, des locaux administratifs et de services. Ce projet sera un modèle en économie d'énergie qui permettra d'amoindrir nos coûts de façon importante grâce à un système de ventilation basé sur la géothermie (utilisation de la chaleur du sol), une roue thermique, de même que l'installation d'un mur solaire.* »

Les architectes Proulx et Savard ont conçu les plans d'architecture, l'ingénierie de structure et d'aménagement extérieur a été confiée à BPR Groupe Conseil alors que la firme d'ingénieurs Dessau-Soprin-ADL supervise les volets mécanique, électricité et économie d'énergie.

Sécurité dans le transport scolaire

Une campagne pour les jeunes et les parents automobilistes

La 17^e édition de la campagne de sécurité dans le transport scolaire s'est déroulée du 31 janvier au 11 février 2005. Organisée par l'Association du transport écolier du Québec en collaboration avec plusieurs partenaires dont la Fédération des commissions scolaires du Québec, Transports Québec et la Société de l'assurance automobile, cette campagne de prévention vise à sensibiliser les jeunes et les parents automobilistes au respect des règles de sécurité dans le transport scolaire.

Sur le thème « *Pour ta sécurité, ouvre l'œil* », la campagne s'adressait donc autant aux enfants qu'aux automobilistes. Des actions ont mis à contribution les transporteurs, les intervenants en

milieu scolaire de même que les corps policiers. Les grands objectifs de la campagne étaient de sensibiliser les élèves des niveaux préscolaire, primaire et secondaire à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires à bord et autour des véhicules scolaires et de conscientiser les parents automobilistes aux dangers encourus lorsque, par insouciance ou négligence, ils ne respectent pas les règles de sécurité dans les zones scolaires et aux abords de l'école.

La campagne de sécurité s'accompagnait de plusieurs « outils » qui ont permis aux jeunes d'assimiler les notions de sécurité tout en s'amusant : affiche, macaron, livres pour enfants, concours.

Des certificats de bonne conduite ont été attribués dans les autobus par les chauffeurs. Dans le volet qui s'adresse spécifiquement aux automobilistes, des messages radiophoniques ont été diffusés. Des capsules de sécurité ont été présentées et des entrevues ont été réalisées avec l'agent Robert Gagnon, de la Sûreté du Québec.

Le site Internet de l'Association du transport écolier (www.ateq.qc.ca) a présenté les détails de la campagne. En cliquant sur le bouton arborant la tête de la mascotte *Bubusse*, les écoliers et leur enseignant ont pu consulter les règlements du concours leur permettant de gagner des prix.

Les parents automobilistes ont la responsabilité de rappeler régulièrement à leurs enfants les règles d'un bon comportement et ce, toute l'année durant :

- Arriver à l'avance à l'arrêt d'autobus pour éviter d'avoir à courir;
- Attendre que l'autobus soit immobilisé avant de s'en approcher;
- Monter dans l'autobus à la file en tenant la rampe;
- Se diriger vers sa place et s'asseoir immédiatement;
- Laisser l'allée libre de tout objet;

- Rester assis tout au long du trajet;
- Éviter de distraire le conducteur ou la conductrice;
- Garder les bras et la tête à l'intérieur de l'autobus en tout temps;
- Attendre l'arrêt complet de l'autobus avant de quitter son siège;
- Descendre un à un sans se bousculer et en tenant la rampe;
- S'éloigner de l'autobus sitôt descendu et rester loin des roues;
- Regarder à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser la rue;
- Ne jamais passer derrière l'autobus;
- Lorsqu'un objet est échappé près des roues ou sous l'autobus, demander au conducteur la consigne à suivre.

Quelque 7 000 élèves qui fréquentent les écoles de la Commission scolaire des Phares utilisent régulièrement le transport scolaire. Les autobus scolaires parcourent plus de deux millions de kilomètres par année sur un territoire qui va de Saint-Fabien à Les Boules, du côté nord, et d'Esprit-Saint à Padoue, du côté sud.

Allô Prof

Des services accessibles d'aide aux devoirs

Le Service d'aide aux devoirs « *Allô prof* » est accessible à tous les étudiants du Québec. Dans la région du Bas-Saint-Laurent, de plus en plus d'élèves font appel à ce service.

Depuis 1996, plus de 300 000 jeunes Québécois ont bénéficié de l'aide d'*Allô prof*. Dans les années 90, les grandes associations représentant le réseau scolaire se sont réunies pour offrir aux élèves québécois un service d'aide gratuit aux devoirs et leçons. Paul Labrecque, qui était alors président de l'Association des cadres scolaires, s'est impliqué à titre de cofondateur et de président d'*Allô prof*. « *C'est un service complet d'aide aux devoirs et aux leçons qui a su développer une approche éducative innovatrice combinant à la fois un service téléphonique et un site Internet interactif pour tous les élèves du primaire et du secondaire. Au cours de la dernière année, des milliers d'élèves ont découvert et adopté les multiples services interactifs d'Allô prof.* »

Ce service met à contribution une équipe d'une quarantaine d'enseignants qui ont des expériences variées, à divers niveaux scolaires et dans différentes

matières. Ils sont familiers avec les méthodes d'enseignement et les programmes en vigueur.

Allô prof lutte contre le décrochage scolaire en offrant un service d'encadrement aux élèves en difficulté. Il favorise l'autonomie et la réussite éducative des élèves en les encourageant à trouver eux-mêmes des solutions à leurs problèmes. Il fournit une aide supplémentaire ainsi que des conseils pour les travaux scolaires dans toutes les matières du primaire et du secondaire et ce, en lien avec les programmes éducatifs. La clientèle adulte de retour aux études peut également recevoir le soutien d'*Allô prof*.

Allô prof offre un service téléphonique (1-888-776-4455) du lundi au jeudi, de 17 h à 20 h, aux élèves du primaire et du secondaire à travers le Québec. Ils reçoivent ainsi de l'aide à l'heure des devoirs. Un site Internet doté de ressources interactives est également à la disposition des élèves à l'adresse www.alloprof.qc.ca. Avec sa bibliothèque virtuelle, *Allô prof* offre un lieu où les élèves peuvent trouver des références et des explications dans différentes matières. *Allô prof* offre aussi le service des cyberclasses, qui se présente sous la forme d'un

clavardage privé. Grâce aux cyberclasses, un élève peut consulter un enseignant en ligne du lundi au jeudi, de 17 h à 20 h. Finalement, *Allô prof* met à la

Le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse

Récemment, le gouvernement du Québec dévoilait son fameux « *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* ». Une des stratégies mises de l'avant dans ce grand Défi est l'embauche, dans chaque région du Québec, d'agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, avec la collaboration du Fonds Jeunesse Québec, du Secrétariat à la Jeunesse ainsi que du Réseau des Carrefours Jeunesse Emploi. Ces jeunes, embauchés par les CJE, ont pour mission de relayer l'information et de travailler activement au développement de la culture entrepreneuriale dans le milieu.

C'est dans le but de développer et d'éveiller chez nos jeunes les valeurs reliées à la coopération et à l'entrepreneuriat que Mélanie Leblanc, agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, propose depuis septembre 2004 de travailler et de soutenir les initiatives des professeurs, des intervenants et des jeunes sur tout le territoire de la Commission scolaire des Phares.

Depuis l'automne, des activités de sensibilisation sur les projets et sur le Concours québécois en entrepreneuriat, des outils de sensibilisation à la coopération, une aide pour cibler les ressources et les programmes qui pourraient soutenir vos initiatives, un suivi individuel ou de l'aide ponctuelle à l'élaboration de vos projets et au montage de dossier pour le Concours vous sont offerts tout à fait gratuitement. Il suffit de contacter votre agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, Mélanie Leblanc, au Carrefour Jeunesse Emploi Mitis. Madame Leblanc peut se déplacer pour vous rencontrer, selon vos disponibilités, du lundi au vendredi, entre 9 h 30 et 16 h 30.

Un projet que l'on dit « *entrepreneurial* », dans le sens véhiculé par le Concours québécois en entrepreneuriat, se définit comme tout projet qui développe les « *valeurs entrepreneuriales* » identifiées généralement comme étant la solidarité, la créativité, l'autonomie, la confiance en soi, la

disposition des jeunes un service de courriel par l'entremise duquel ils obtiennent des explications dans un délai de 24 heures.

ténacité, le leadership, le sens des responsabilités, l'esprit d'équipe et le sens de l'organisation. Ce sont elles qui inspireront nos jeunes dans leurs futurs projets de vie. Il est à noter qu'un jeune n'a donc pas à développer le sens des affaires ou de la vente pour être engagé dans un projet entrepreneurial, mais bien de se développer *lui-même* et d'*entreprendre* quelque chose.

Toute initiative ou projet demande à quelqu'un d'entreprendre et de poser des gestes vers un but ou un rêve. L'entrepreneuriat, c'est passer du rêve à la réalité, de l'idée au geste. Vos initiatives sont peut-être déjà remplies de valeurs entrepreneuriales que l'on se doit de souligner et de valoriser. Le soutien offert peut vous apporter des outils de travail intéressants et vous aider à soumettre ces projets au Concours québécois en entrepreneuriat.

Il est important de noter que la prise en charge des responsabilités ou des projets par les jeunes est favorisée dans tout projet entrepreneurial, mais peut prendre différentes formes selon l'âge et la disponibilité des participants. À tous les niveaux du milieu scolaire, les projets inscrits au Concours québécois en entrepreneuriat, qu'ils soient petits ou grands, peuvent bénéficier d'une mesure de soutien financier provenant directement du ministère de l'Éducation. Madame Leblanc pourra vous renseigner à ce sujet.

Voici quelques exemples de projets qui peuvent développer les valeurs entrepreneuriales : spectacle étudiant, organisation d'événements, fabrication d'objets, mini-entreprise, coopérative étudiante, offre de services à la communauté, bénévolat structuré par les jeunes, conférences, expositions.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Mélanie Leblanc, agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse pour le territoire des MRC de La Mitis et de Rimouski-Neigette, au 775-6440, et par courriel à entrepreneurship@globetrotter.net.

L'école Saint-Jean s'attaque à l'intimidation

Qu'on le veuille ou non, l'intimidation est un phénomène présent dans toutes les écoles. Harcèlement, injures, violence et taxage sont malheureusement une réalité, pour plusieurs jeunes.

C'est pour prévenir et intervenir que Mélanie Bujold, éducatrice spécialisée, travaille avec les jeunes de l'école Saint-Jean. Elle a animé le vidéo « *Brise le silence!* » auprès des dix groupes d'élèves de 1^{re} secondaire avant la période des Fêtes. « *Nous avons*

eu de très bons échanges et les jeunes ont très bien participé. Cela nous a parfois menés à des échanges riches en émotion et en information. Ce vidéo est un excellent outil pour travailler auprès d'eux ». Le projet ayant été bien reçu par les élèves de 1^{re} secondaire, nous envisageons la possibilité d'offrir cette activité en 2^e secondaire.

Le comité sur l'intimidation est composé de membres du personnel : Joanne Landry, directrice adjointe,

Journalistes et graphistes en herbe!

Deux groupes d'élèves de l'école la Rose-des-Vents se sont initiés à la vie dans un journal, le 23 novembre dernier. 54 élèves de 6^e année des groupes de Loretta Vannucci et Jacynthe Plourde ont visité le journal L'Avantage, à Rimouski, et rencontré les membres du personnel des divers départements qui leur ont expliqué les mille et un rudiments de leurs métiers : publicité, rédaction, infographisme,

Geneviève Gauvin, psychoéducatrice, Nadia Bérubé, stagiaire en psychoéducation, Mélanie Bujold, éducatrice spécialisée, Christine Bélanger, enseignante, Julie Roy, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire, et Dany Brisson, enseignant. Du 18 au 22 avril prochain se tiendra la semaine thématique sur l'intimidation. Plusieurs activités et concours seront organisés pour impliquer davantage les jeunes dans la prévention et l'intimidation.

préimpression. La visite a été fructueuse et les questions, nombreuses! Soulignons également la contribution de M. Pierre Gosselin, directeur de la division L'Avantage Concept, qui a tracé pour les jeunes un historique des journaux et de l'imprimerie, dans la région. Par la suite, les élèves ont à leur tour relevé le défi de la production d'un journal, à l'école.

Andrée Watters accueillie à l'école Paul-Hubert

Dans le cadre de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école, l'auteure-compositeure-interprète Andrée Watters a discuté avec les élèves de l'école Paul-Hubert, dans le cadre d'un atelier-rencontre, le 7 février dernier.

Cette visite avait pour principal objectif de promouvoir les arts et la culture à l'école de façon interactive. Les élèves de l'école Paul-Hubert ont ainsi pu rencontrer Madame Watters, lui faire connaître leurs réalisations sur le plan artistique et discuter avec elle de

différents sujets relatifs aux arts et à la culture à l'école.

La Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école, qui se déroulait du 13 au 20 février, sur le thème « *Quand février s'enveloppe de culture!* », a donné lieu à l'organisation de plusieurs activités dans les écoles de la Commission scolaire. Cette Semaine de promotion a été instaurée en 1991 par le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications.

Tout un bal des finissants!

Le bal des finissants en esthétique et coiffure du Centre de formation Rimouski-Neigette a eu lieu récemment, à l'Hôtel Rimouski. L'événement s'est déroulé dans une ambiance de fête, avec la participation des parents et amis des élèves. La réussite des étudiantes a été soulignée par la remise d'attestations par France Duchesne, directrice du Centre.

Bravo à nos finissantes de la cohorte 2003-2005. Nous vous souhaitons bon succès dans votre carrière!

Grâce à la participation de nombreuses compagnies en esthétique (Babor Canada, Esthétique sans Frontière, Sothys International, Distribution Katleen, Dectro International, Sécurité Médic) et en coiffure (la Maison Chalut, Capilex Beauté, Star Bédard, Cantin Beauté, Pivot Point, Distribution Pro-Coiffe et Concept J.P.), des cadeaux ont été offerts aux diplômées.

L'équipe des professeures et professeurs

Les mathématiques appliquées sur le terrain

Les élèves de 2^e secondaire du pavillon Mont-Saint-Louis du Bic participent à un projet qui favorise l'acquisition des connaissances en mathématiques. Placés en situation concrète, ils doivent appliquer les notions acquises « sur le terrain », le terrain étant... le gymnase de l'école!

Ce projet va tout à fait dans le sens de la réforme de l'éducation. Les élèves des deux groupes de 2^e secondaire travaillent en équipe de quatre et ils doivent réaliser, dans le gymnase, un circuit de course en utilisant un véhicule téléguidé à l'échelle. Au pavillon Mont-Saint-Louis, l'enseignant en mathématiques Stéphane Dumas a élaboré le projet avec deux de ses collègues, Annie Vaillancourt, du pavillon l'Écho-des-Montagnes de Saint-Fabien, et Annie Jean, de l'école des Merisiers de Sainte-Blandine. Le projet est expérimenté dans chacun des milieux.

Le principal avantage de ce projet, c'est de permettre aux élèves de retenir plus facilement les notions de mathématiques acquises. « *En appliquant ces notions dans une situation concrète, non seulement les élèves les retiennent plus facilement mais ils en comprennent toute la portée. En plus, le travail devient très motivant et les élèves participent au projet avec beaucoup d'enthousiasme. Ils développent leurs propres stratégies et se responsabilisent davantage* », explique l'enseignant Stéphane Dumas.

Parmi les notions qui sont appliquées sur le terrain, on retrouve le calcul de la distance parcourue par le véhicule, l'évaluation de la vitesse, l'utilisation des proportions, la réalisation d'un plan à l'échelle, de figures géométriques, etc. « *Les élèves font beaucoup de calculs, mais ils les font avec plaisir.* »

Don d'un véhicule au Centre de formation Rimouski-Neigette

Chrysler s'implique dans la formation

Le Centre de formation Rimouski-Neigette vient de bénéficier de dons importants, dont un véhicule Jeep Grand Cherokee 2004 de la compagnie Chrysler.

Ce véhicule est neuf, mais légèrement accidenté. Les bris sont survenus durant le transport du véhicule par camion. Le Jeep Grand Cherokee sera d'abord remis en excellent état par les élèves du programme de Carrosserie du Centre de formation Rimouski-Neigette puis il pourra ensuite être utilisé pour la formation en Mécanique automobile.

Ce don s'avère d'une grande importance pour les élèves des programmes de Carrosserie et de Mécanique automobile qui peuvent ainsi travailler et parfaire leurs apprentissages sur des véhicules neufs

et très bien équipés. Ce geste reflète aussi les excellentes relations qui se sont établies entre le Centre de formation et l'industrie automobile. Notons d'ailleurs que des formations sont dispensées régulièrement au Centre à des mécaniciens et des techniciens du domaine de l'automobile par l'entremise de manufacturiers et de firmes privées. Ces formations permettent aux personnes qui en bénéficient de se maintenir à jour dans leur métier. Le département du Centre de formation est toujours à la fine pointe de la technologie.

La compagnie Chrysler a également offert plusieurs transmissions au Centre de formation et la compagnie Bombardier a aussi fait don, récemment, d'un analyseur de gaz d'échappement.

Don d'un Cadillac Escalade par GM

La compagnie GM vient d'offrir un véhicule Cadillac Escalade ESV 2004 au Centre de formation Rimouski-Neigette. Ce véhicule sera utilisé à des fins de formation par des élèves des programmes de Carrosserie et de Mécanique automobile.

La direction du Centre de formation tient à préciser à quel point de tels dons sont précieux pour permettre aux élèves de parfaire leurs connaissances en

travaillant sur des véhicules neufs et très bien équipés. Le fait d'avoir à leur disposition des véhicules de différents modèles permet aux élèves de mettre leurs connaissances en pratique et d'acquérir une formation qui répond aux besoins diversifiés du marché du travail, autant dans le domaine de la carrosserie qu'en mécanique, où la technologie est en constante évolution.

Le véhicule GM Cadillac Escalade sera longtemps conservé au Centre de formation Rimouski-Neigette et pourra donc être utilisé par des centaines d'élèves, pour les années à venir. GM a aussi fait don au Centre d'un moteur Écotech.

Le Centre a également reçu, récemment, du matériel didactique et divers équipements, toujours à des fins de formation.

À l'école des Hauts-Plateaux

Des ateliers sur les devoirs et leçons à l'intention des parents

Une quarantaine de parents de Saint-Gabriel, Les Hauteurs et Saint-Charles-Garnier ont participé à des ateliers ayant pour objectif de les aider à mieux comprendre les besoins de leurs enfants quand vient le temps des devoirs et des leçons. Créés par l'orthopédagogue et la psychoéducatrice, ces ateliers ont été offerts tant de jour que de soir. Les personnes qui ont participé à ces ateliers ont exprimé leur satisfaction.

Les ateliers répondaient d'abord à la question « Pourquoi les devoirs et leçons? » Il apparaît que la période des devoirs et leçons est un moment pour travailler à son rythme afin de consolider les apprentissages, repérer les difficultés et développer des bonnes habitudes de travail. Les devoirs renforcent les habiletés pratiquées en classe de même que la matière vue au cours de la journée. Les devoirs développent à long terme la responsabilité et l'autonomie face aux apprentissages. Les leçons servent à mémoriser et à consolider de nouvelles connaissances.

La période des devoirs permet aux parents de suivre la progression scolaire de leur enfant. Les devoirs et

leçons représentent aussi une occasion pour les parents et l'enseignant de communiquer sur le cheminement scolaire de l'enfant.

Dans le cadre des ateliers, les parents ont aussi appris à mieux connaître les rôles respectifs des élèves, des parents et des enseignants dans la réalisation des devoirs et l'importance d'aménager un espace de travail à la maison.

L'estime de soi est un sujet qui a également été développé durant ces ateliers. « *Il faut mettre l'accent sur ce qui va bien, valoriser les petits et les grands progrès. Ça ne sert à rien de toujours rappeler les échecs. Si votre enfant avait 59% en maths au premier bulletin et qu'il a travaillé dur pour obtenir 65% au bulletin suivant, c'est une grande victoire pour lui. C'est important de lui dire* », peut-on lire dans la documentation remise aux parents.

Des stratégies pour remédier à certaines difficultés (manque d'attention, devoirs bâclés...) ont finalement été transmises aux parents.

Échange étudiant à l'école Paul-Hubert

Le 11 février dernier, dans le cadre de la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant, l'école Paul-Hubert a accueilli un groupe de 22 élèves et deux enseignantes de North Battleford Comprehensive High School, en Saskatchewan, pour la première partie d'un échange étudiant. Pour la deuxième partie, des élèves de la région se rendront en Saskatchewan du 25 au 31 mai prochain.

Les 44 élèves qui sont âgés entre 15 et 17 ans ont été jumelés grâce à un projet financé par le programme « Échanges Jeunesse Canada SEVEC ». Ce programme est offert aux jeunes Canadiennes et Canadiens âgés de 11 à 18 ans provenant de toutes les provinces et tous les territoires. « *C'est une occasion rêvée pour nos*

jeunes de mieux comprendre la diversité canadienne et de perfectionner leur langue seconde », explique Nathalie Fortin, enseignante en anglais à l'école Paul-Hubert.

Dans le but de faire découvrir les multiples facettes de notre région aux élèves de la Saskatchewan, un programme d'accueil a été préparé minutieusement. Ce programme comprenait notamment la participation à un match de l'Océanic, une visite à la cabane à sucre, une randonnée au Parc du Bic, des visites à la station Radio-Canada et à l'Institut maritime.

Nathalie Fortin
Enseignante en anglais

Cabaret-Casino

Plus de 13 000 \$ pour Pro-Jeune-Est

La 7^e édition du Cabaret-Casino de Pro-Jeune-Est, qui a été présentée le 29 janvier, à l'école Paul-Hubert, a remporté un vif succès. Sous la direction de Jean Bellavance, une trentaine de chanteurs, chanteuses et musiciens ont offert un spectacle varié de deux heures au public qui s'est ensuite transporté dans la salle du Casino où le black jazz et l'animation étaient à l'honneur.

L'événement a également été un succès sur le plan financier puisque les profits du Cabaret-Casino

dépassent légèrement 13 000 \$, une somme qui sera réinvestie par Pro-Jeune-Est auprès des jeunes de notre territoire.

Bravo aux artistes, merci aux commanditaires, principalement le mouvement Desjardins et Desrosiers Toyota et aux 700 personnes qui ont participé à l'événement. Et comme le dit la directrice générale de Pro-Jeune-Est, Adèle Boudreau, « **à l'an prochain** »!

Je raccroche, un défi de tous les jours!

Un projet novateur issu d'une belle collaboration entre différents organismes du milieu, dont le Carrefour jeunesse emploi et le Centre de formation Rimouski-Neigette, naissait le 12 octobre 2004. Ce projet porte un nom évocateur : « *Je raccroche* ». Un groupe de jeunes décrocheurs, âgés entre 16 et 26 ans, malgré le fait qu'ils n'avaient pas une idée très positive de l'école, ont entrepris de faire un retour sur ses bancs afin de parfaire leurs connaissances et se préparer ainsi à leur futur rôle de citoyenne, citoyen, travailleuse et travailleur.

« *Je raccroche* » a comme objectif premier d'encourager le jeune à s'inscrire à temps plein en formation et de réaliser pleinement son projet. Pour ce faire, trois volets sont couverts : l'employabilité, la citoyenneté et la scolarisation. Ainsi, différents ateliers, des sorties, des stages en formation ou en emploi, du bénévolat et bien sûr, des cours académiques viennent nourrir leurs aspirations et satisfaire leur soif d'apprendre.

Les jeunes profitent du soutien quotidien de quatre intervenants : Pascale Fortin (conseillère en

orientation et intervenante) et Michel Lessard (coordonnateur du projet et intervenant) du Carrefour jeunesse emploi et de Marc Arsenault en mathématiques et Daniel Lamarre en français et responsable du projet pour le Centre de formation Rimouski-Neigette.

Des 19 personnes inscrites au départ, 17 forment le groupe actuel. Comme on dit, ces beaux jeunes se raccrochent pour réaliser leurs rêves et pour se réaliser pleinement.

Nous remercions tous les organismes qui, de près ou de loin, nous manifestent leur soutien de multiples façons. Le Centre de formation Rimouski-Neigette est heureux de pouvoir contribuer par son implication au succès de ce beau projet.

Daniel Lamarre
Responsable de « Je raccroche »
Centre de formation Rimouski-Neigette

Merci pour votre soutien à la campagne des agrumes!

Dans le cadre de la campagne de financement de l'école Élisabeth-Turgeon, la vente d'agrumes nous a permis d'atteindre notre objectif de 20 000 \$. Cette activité est fort importante pour tous les élèves de l'école puisque les profits recueillis serviront principalement cette année à la réalisation de diverses activités à caractères sportif, culturel, scientifique et technologique (5 000 \$) et à des sorties éducatives variées (plus ou moins 13 500 \$). De plus, un chèque au montant de 1 500 \$ a été

remis à l'organisme Pro-Jeune-Est pour venir en aide aux enfants.

Les élèves et le personnel de l'école tiennent à remercier les commanditaires et l'ensemble des bénévoles de la communauté. Des remerciements chaleureux s'adressent aussi à toutes les personnes qui ont acheté des agrumes et ainsi contribué au succès de la campagne.

Anne Pineault
Coordonnatrice du Comité des agrumes 2004

L'Expo-Sciences de l'école Le Mistral

Une 8^e édition prestigieuse

La 8^e édition de l'Expo-Sciences de l'école Le Mistral s'est déroulée les 17 et 18 février. Sous le thème « *La science, ça me branche* », l'Expo-Sciences a mis en lumière plus de 30 projets présentés par des élèves, des projets qui portaient sur autant de sujets scientifiques, dont l'écologie, la reproduction interdite, la mémoire, les effets néfastes du soleil, les cellules, la biotique, les bactéries, la pollution.

L'Expo-Sciences a été lancée le jeudi 17 février en présence de la députée Danielle Doyer et de plusieurs représentants de la Commission scolaire et de l'école, dont Jeannine Bérubé, directrice des services éducatifs, et Claude Gauthier, directeur de l'école Le Mistral. Des remerciements particuliers ont été adressés aux deux coordonnatrices de l'Expo-Sciences, deux scientifiques passionnées, Johanne Belzile et Jocelyne Rousseau. Un hommage a également été rendu à Nadia Nadeau, une élève de

4^e secondaire à l'école Le Mistral, qui a conçu le logo et qui est aussi l'auteure du thème de l'événement.

Le porte-parole de la 8^e Expo-Sciences, le psychologue Jean-Pierre Allaire, a précisé que cet événement est marquant pour les jeunes et la population. « *L'Expo-Sciences permet aux jeunes de mettre à contribution leur curiosité intellectuelle et scientifique, leur détermination et leur capacité à présenter au grand public les fruits de leurs recherches. L'Expo-Sciences constitue en fait un dépassement de soi et devient par conséquent un excellent tremplin pour l'avenir.* »

La population a été invitée à visiter l'Expo-Sciences et à échanger avec les exposantes et exposants qui ont animé leurs kiosques.

Notons la participation active des enseignantes et enseignants en sciences de l'école Le Mistral au succès de l'événement et de celle du personnel de soutien et de nombreux bénévoles.

Secondaire en spectacle

L'invitation est lancée au public

Quatre soirées sont présentées dans le cadre de *Secondaire en spectacle*, à l'école Paul-Hubert, soit trois spectacles de sélection et la finale. Un premier spectacle a été présenté le 23 février dernier. Les prochains spectacles de sélection auront lieu les 17 et 23 mars alors que la grande finale est prévue pour le 30 mars.

Deux des metteurs en scène de *Secondaire en spectacle*, Philicia Bouchard Dumais et Myriam Ouellet Proulx, précisent que l'événement comprendra, au total, une quarantaine de numéros. On retrouve sur scène des interprètes, des auteurs-compositeurs-interprètes, des danseurs, musiciens et humoristes, toutes et tous des élèves de l'école Paul-Hubert.

Un jury sélectionnera les gagnantes et gagnants et des prix « *Coup de cœur* » sont aussi attribués.

Les spectacles ont fait l'objet d'un long travail de préparation et de multiples répétitions. Ils sont ouverts au grand public. Les billets sont disponibles en pré-vente à la Coop étudiante de l'école aux prix de 3 \$ l'unité, 5 \$ pour deux et 8 \$ pour trois. Les gens pourront également se procurer des billets à l'entrée, les soirs de spectacle, au coût de 4 \$ l'unité.

Bravo à tous nos jeunes participantes et participants qui partagent avec nous leurs nombreux talents!

Des jeunes auteurs talentueux au Bic

Les jeunes de la 3^e à la 6^e année du primaire du pavillon Mont-Saint-Louis participent activement aux fêtes qui soulignent le 175^e anniversaire de la municipalité du Bic. Elles et ils sont les auteurs de la chanson-thème des fêtes qui a été lancée officiellement le 10 février.

Tous les élèves de l'école étaient alors réunis au gymnase. L'enseignante Nathalie Pelletier, qui a composé la musique de la chanson-thème, a alors

fait entendre le CD « officiel » devant une assemblée fort émue!

La directrice de l'école, Marjolaine Bernier Dumais, a exprimé sa fierté en constatant la qualité du travail accompli. Nous pourrions donc entendre la chanson-thème du 175^e anniversaire du Bic durant toute l'année, une chanson qui parle des paysages, des bâtisseurs de la municipalité et du dynamisme des gens qui l'habitent aujourd'hui.